

### 1) PRESENTATION :

La course de Mont Trésor est une course pédestre chronométrée composée de 2 parcours, avec classement, ouverte dès la catégorie Junior jusqu'à M5.

### 2) INSCRIPTION :

Le droit d'inscription est fixé à 10 euros pour le 12km et à 8 euros pour le 7.5km. L'engagement est ferme et il n'y a pas de remboursement possible.

La course enfants est gratuite, limitée à 100 coureurs, réservée uniquement aux enfants des écoles de Charleval et aux enfants dont les parents sont licenciés au club des TAC, les inscriptions se feront auprès des institutrices.

Les inscriptions de la course adultes se feront via le site : [Courir en France](#)

**Possibilité d'inscription sur place** le jour même au tarif de 12 € pour le 12km et de 10 euros pour le 7.5km de 8h à 09h20.

Il faut **être titulaire d'une licence sportive ou d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition**. Tous les coureurs (enfants compris) doivent obligatoirement présenter une licence en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an au jour de la course. Il ne sera pas délivré de certificat médical sur place ; l'organisateur décline toute responsabilité pour les personnes ayant présenté une fausse déclaration.

### 3) RETRAIT DU DOSSARD :

Un dossard sera remis à chaque participant le Dimanche 14 Octobre à partir de 8h au départ de la course des 2 distances à la « base de loisir de Charleval ».

Le port du dossard est obligatoire durant toute l'épreuve. Il doit être visible et placé sur le devant.

Tout concurrent prenant le départ de la course accepte et valide ce règlement.

### 4) DROIT À L'IMAGE :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.

### 5) ETHIQUE ET RESPONSABILITÉ :

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement et à ne rien jeter sur le parcours. Ne rien jeter au sol, respecter la faune et la flore.

Les emballages vides devront être déposés dans les poubelles mises à votre disposition sur les sites de départ, de ravitaillements et d'arrivée.

Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets Jusqu'au ravitaillement ou jusqu'à l'arrivée.

Les concurrents s'engagent à suivre le parcours balisé et les consignes de sécurité tout en respectant les autres concurrents.

Les concurrents n'ont pas droits à une logistique individuelle pendant la course. Il est interdit de suivre les coureurs en VTT (sauf officiel).

L'organisation décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques, immédiats ou futurs, le vol et les conséquences consécutives à de fausses déclarations.

L'organisateur ne prend pas en charge l'hébergement des participants.

### 6) CONDITIONS DE COURSE :

Le départ de l'épreuve aura lieu **le Dimanche 14 Octobre 2018 à 10h pour le 7.5km et à 10h15 pour le 12km à la base de loisir (tennis club) –13350 CHARLEVAL**. La course est chronométrée. Tout concurrent prenant le départ de la course accepte et valide ce règlement.

Départ et Arrivée : base de loisir de Charleval, le Dimanche 14 Octobre 2018.

- 8h45 : Course enfants gratuite

- 9h45: course 7.5 Km, juniors, espoirs, seniors, masters.

-10h00: course 12km, juniors, espoirs, seniors, masters.

### 7) Parcours :

Un parcours de 7.5 kms avec 205 D+ et un parcours de 12km avec 325 D+. Les parcours sont entièrement balisés et deux ravitaillements seront installés le long du parcours.

8) **Equipement et Matériel obligatoires :**

9) **Annulation :**

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou de tout autre cas de « force majeure », l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course, par fort mistral l'accès en forêt peut être interdit par arrêté préfectoral, une franchise de 5 € sera alors retenue.

10) **Assistance Sécurité :**

L'organisateur met tout en œuvre pour assurer la sécurité des participants. Cependant, Il appartient à chaque coureur en difficulté ou blessé de faire appel aux secours, en appelant le numéro indiqué ou en demandant à un autre coureur de prévenir les secours. Des bénévoles fermeront le parcours après le départ des coureurs et s'assureront qu'aucun participant ne soit en détresse, Cependant, Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en difficulté. Tout abandon devra être signalé à l'organisation. L'assistance médicale est assurée par un médecin. L'organisateur est couvert par une assurance de responsabilité civile.

**Le numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence : 06.70.47.29.67**

11) **Arrivée :**

Le parcours forme une boucle, l'arrivée se fait au même endroit que le départ. Un buffet est offert à tous les participants à la base de Loisirs de Charleval. Des toilettes seront mises à la disposition des concurrents.

12) **DOTATIONS :**

Un tee-shirt technique sera offert à tous les coureurs.

13) **RECOMPENSE :**

Une remise des prix sera effectuée à l'arrivée et récompensera les 3 premiers H et F au scratch et les 3 premiers H et F de chaque catégorie. Pas de cumul avec le scratch.

14) Les résultats seront disponibles sur le site de Courir en France.

**15) Cette course est organisée par les Taureaux Ailés  
Charleval (TAC)**

<https://www.lestaureauxailésdecharleval.com> .